

Ecrit par le 11 avril 2025

500€ pour les conducteurs qui passeront au bioéthanol



Dans le cadre de son plan 'Une COP d'avance', la région Paca propose un chèque de 500€ pour aider les conducteurs qui passeront au superéthanol-E85.

Si le chèque "Transition bioéthanol" [proposé initialement en 2020 s'élevait à 250€](#), sa somme est aujourd'hui doublée. Cette augmentation vient notamment répondre à la hausse du prix du carburant. Présent jusqu'à 85% dans le superéthanol-E85, [le bioéthanol](#) représente une alternative plus économique mais aussi plus écologique aux autres carburants car il est produit à partir de végétaux.

La région Paca prendra donc en charge jusqu'à 50% du coût de fourniture et de pose, à hauteur de 500€. Pour obtenir cette aide, il faut [déposer une demande en ligne](#) et disposer d'une facture acquittée avant le 30 juin 2022. Pour y être éligible, il faut être propriétaire d'une voiture à essence à usage personnel ou

Écrit par le 11 avril 2025

professionnel domicilié en région Paca ou être un organisme de droit privé propriétaire d'une voiture de société ou de fonction et dont le siège social ou l'établissement de rattachement du véhicule est situé sur le territoire régional.

Les stations essences qui proposent du superéthanol-E85 en France

V.A.

Plan 'Climat air énergie territorial' dans le Luberon, un forum pour avancer ensemble



Ecrit par le 11 avril 2025

Les plans 'Climat-air-énergie territoriaux' de la Communauté de communes [Pays d'Apt Luberon](#) et de la Communauté territoriale [Sud Luberon](#) confèrent aux deux intercommunalités le rôle de coordinateur de la transition énergétique. Le forum des partenaires qui vient de se tenir a ainsi donné corps à cette collaboration.

La coopération avec l'ensemble des acteurs des territoires est désormais incontournable autour de la mise en œuvre des deux Plans climat. Le forum des partenaires qui s'est déroulé au Château de l'environnement a rassemblé près d'une quarantaine d'élus et partenaires des deux territoires. Après une ouverture de séance par Catherine Serra et Frédéric Sacco, vice-présidents [Cotelub](#) et CCPAL, la sous-préfète de l'arrondissement d'Apt, Mme Christine Hacques a salué le travail réalisé et les ambitions portées pour la réussite de la transition écologique des territoires des deux intercommunalités regroupant 41 communes au cœur du Luberon.

Plusieurs témoignages ont ponctué la matinée pour faire l'état des lieux de l'avancée des actions dans les champs de la rénovation de l'habitat, de la dynamisation du commerce local, de la prévention des déchets plastique ou encore du développement des énergies renouvelables. Parmi eux l'[Alte](#) et le PNRL pour le [Sare](#), CCI et CMA pour [Eco-défis](#), le [Sirtom](#) de la Région d'Apt et [Cotelub](#) pour la charte zéro déchet plastique ou encore Enedis et GRDF pour les projets de grappes de toitures photovoltaïques et le projet d'unité de méthanisation.

Un moment clé qui fut l'occasion pour chaque partenaire de s'engager à la signature d'une charte d'accompagnement des deux EPCI. Prochain point d'étape majeure : l'évaluation des Plans climat d'ici fin 2023.

L.M.

Biodiv' tour : les élus et agents territoriaux d'Avignon se forment à la transition écologique

Ecrit par le 11 avril 2025



L'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement ([ARBE](#)) a présenté à Avignon les deux nouveaux dispositifs de visites et formations destinés aux élus et agents territoriaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'elle anime : le 'Biodiv' tour' et la formation des élus métropolitains 'Nature for city life'. Cette offre gratuite rend accessible la transition écologique et permet de mieux prendre en compte la nature dans les projets des territoires.

15 élus et techniciens, provenant de 8 collectivités de la région, étaient réunis par l'ARBE et accueillis par 8 élus et techniciens de la Ville d'Avignon pour suivre la toute première visite terrain organisée dans le cadre du Biodiv' tour et figurant également dans l'offre de formation-action du programme européen [Nature for city life](#). Cette formation est un programme complet et ciblé sur la nature en ville et l'adaptation au changement climatique, réservée aux élus communaux, intercommunaux, départementaux et régionaux des trois territoires métropolitains de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ecrit par le 11 avril 2025



Crédit photo : Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement

L'occasion, pour eux, de suivre, tout au long de la journée, un parcours mettant en lumière les actions phares en faveur de la préservation de la biodiversité mises en place par la ville d'Avignon. La démarche écologique globale de la ville a été récompensée en 2018 avec l'attribution du trophée 'Capitale régionale de la biodiversité' puis labellisée 'Territoire engagé' pour la nature depuis 2019.

Découvrir des réalisations concrètes

Le Biodiv' tour permet aux participants, élus et techniciens de collectivités, de découvrir sur le terrain des réalisations concrètes et reproductibles en termes de développement durable et de préservation de la biodiversité. Ces temps d'échange et de transmission entre élus, agents territoriaux et collectivités déjà engagées dans la transition écologique, leur permettent de s'engager sur des sujets tels que la nature en ville, la gestion écologique des espaces publics, la désimperméabilisation des cours d'écoles, l'alimentation durable, ou encore la sensibilisation des publics. Les visites sont à choisir dans un catalogue permanent, et évolutif (disponible sur le site internet de l'ARBE : www.arbe-regionsud.org/biodivtour) et sont déclenchées à la demande, pour des groupes de 10 à 20 personnes.

Ecrit par le 11 avril 2025



Crédit photo : Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement

Le thème propre à Avignon

Chaque visite Biodiv' tour est reliée à un thème et met en valeur des démarches exemplaires et/ou innovantes. Concernant la cité papale, il s'agit de la reconstitution d'une coulée verte « comestible » en milieu urbain dense. La visite permet ainsi de découvrir la coulée verte, un espace paysager reconstitué en milieu urbain dense, consacré à la préservation de la nature et à l'agriculture dans un souci d'adaptation au changement climatique. Désimperméabilisation du tour des remparts, végétalisation, parcs urbains, micro-ferme urbaine... ont été abordés lors de cette balade urbaine commentée.

L.M.

Transition écologique : les ateliers de la Cove

Ecrit par le 11 avril 2025

et France active Paca



[La Cove](#) et [France active Paca](#) mettent en place des ateliers et permanences gratuits pour accompagner les entreprises dans la prise en compte de la transition écologique au sein de leur structure, de septembre à novembre 2021.

Le premier atelier aura lieu le jeudi 9 septembre de 17h à 19h dans les locaux de 'Mon Premier Bureau' à Carpentras. Le thème ? la sensibilisation à la transition écologique. Les inscriptions se font via le formulaire en ligne sur : <https://bit.ly/3iXErjp>.

Le calendrier complet des ateliers est disponible en suivant ce lien : <https://bit.ly/37WQ5om>. Pour toute demande d'information, contacter le service du Développement Économique de la Cove au 04 90 67 69 24 ; contact@laprovencecreative.fr.

L.M.

Le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et l'État s'engagent pour le développement durable



Le **Pays des Sorgues Monts de Vaucluse** et l'État s'engagent pour le développement durable du territoire grâce au **Contrat de Relance et de Transition Écologique**

La communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, représentée par son Président, Pierre Gonzalvez, et l'État, représenté par le préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, ont signé le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) dans le cadre de France Relance. Objectif ? Simplifier les démarches contractuelles avec l'État et accompagner la collectivité autour d'une double ambition de transition écologique et de cohésion territoriale.

Ecrit par le 11 avril 2025

3 axes de développement

Le CRTE permet aux collectivités d'intégrer, dans leurs priorités et au sein de leurs projets de territoire, les ambitions de la transition écologique. Il est composé d'un diagnostic territorial et d'une liste d'orientations et de projets sur lesquels ce contrat permet de mettre l'accent. Tous ces éléments ont fait l'objet d'un travail en collaboration avec les 5 communes membres et les services préfectoraux.

Le contrat a été adopté lors du conseil communautaire du 1er juillet dernier. Il est signé pour une période pluriannuelle de 6 ans et liste les ambitions du territoire à travers 3 axes de développement : un environnement exceptionnel à protéger, accompagner un développement économique et agricole durable et en transition et enfin, assurer la cohésion d'un territoire à taille humaine.



La signature a eu lieu en présence des élus et du préfet de Vaucluse.

Ecrit par le 11 avril 2025

Des crédits 2021 à hauteur de 1,6M€

Le CRTE est l'occasion de signer chaque année avec la Préfecture une 'convention financière annuelle' qui reprend les crédits d'État qui sont venus cofinancer certains projets et investissements publics et privés du territoire. Ainsi, pour l'année 2021, 15 projets sont financés par la Communauté de Communes et ses communes membres à hauteur de 8M€ dont 1,6 M€ financés par l'État au titre des différentes dotations.

Le CRTE liste 15 projets

8 sont directement portés par la communauté de communes, les autres sont portées par les communes membres ou des privés. Il s'agit par exemple de : la mise en œuvre d'un Plan Climat ambitieux et moteur des politiques locales et de son volet développement du Photovoltaïque, l'adoption d'un Programme local de prévention des déchets et d'économie circulaire ambitieux et partagé, contractualisé avec la Région et l'ADEME, ou la réfection de l'axe Le Thor - L'Isle sur la Sorgue.

Donzère-Mondragon, la CNR réouvre le site industriel de Bollène aux visiteurs

Le parcours de visite du site industriel de la CNR (Compagnie nationale du Rhône) de Bollène rouvre. Il était fermé au public depuis fin octobre 2020. Au fil d'une visite guidée interactive, ludique et pédagogique, petits et grands naviguent au cœur de ces installations techniques d'envergure et découvrent les métiers de l'hydroélectricité. En 2019, le lieu avait accueilli 5 600 visiteurs.

Ce site représente un défi à plusieurs titres : son édification a nécessité la déviation du Rhône sur 28 km et il réunit l'hydroélectrique, l'éolien et le solaire, soit les trois techniques de production emblématiques des énergies renouvelables.

2 140 gigawatts-heure

La capacité de production annuelle hydroélectrique de l'aménagement de Bollène, correspondant à la consommation de 815 000 foyers. Avec 23m de hauteur, l'écluse entre l'aval et l'amont est la plus haute de France.

Écrit par le 11 avril 2025

Le 2^e ouvrage de l'histoire de la CNR

Le deuxième aménagement de l'histoire CNR se dévoile le temps d'un parcours immersif de deux heures. Les visiteurs découvrent comment on produit de l'électricité à partir des trois énergies renouvelables présentes sur le site, ainsi qu'un mode de transport alternatif. Cet outil industriel devenu Monument historique s'apprécie autant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Le parcours de visite

Le parcours de visite débute dans un espace d'accueil suivi d'une grande galerie où se mêlent dans une première salle la présentation de CNR, de son histoire et de ses activités avec une frise murale et de grands panneaux, puis une seconde salle où une maquette montre les différents travaux réalisés par CNR pour construire cet ouvrage.

Un film historique

L'espace dédié à l'aménagement de Donzère Mondragon se termine dans une petite salle avec la diffusion d'un film historique de six minutes retraçant les cinq années de la construction de l'aménagement, qui a nécessité de dévier le Rhône sur 28 km. Il relate l'épopée des milliers d'hommes qui ont travaillé jour et nuit dans des conditions extrêmes.

La galerie des énergies

Qu'elle soit hydraulique, éolienne ou photovoltaïque, la production d'électricité et ses enjeux sont expliqués à l'aide de films et tables interactives et pédagogiques. Cette galerie scientifique permet de rappeler, tout au long de ses 50 mètres, la particularité de l'aménagement : cumuler les trois types d'énergie verte en un même lieu. On peut même se projeter en 2040, et constater un mix énergétique incluant de plus en plus d'énergies renouvelables.

Immersion

La visite propose l'immersion dans l'ancienne salle des commandes, répertoriée aux Monuments historiques, d'où était suivie, jusqu'en 1980, la production. C'est là que le Président de la République, Vincent Auriol, a mis en service le groupe de production 3 lors de l'inauguration de la centrale, en octobre 1952.

Le balcon sur la salle des machines

L'ultime étape ? La vue imprenable sur les six groupes en fonctionnement de la centrale. La salle des machines ressemble à une immense cathédrale baignée de la lumière filtrée par les claustras. Installée sur ce balcon, une maquette d'époque d'un groupe de production permet d'en comprendre le fonctionnement, ainsi qu'un film montrant au public les lieux auxquels il n'y a pas d'accès.

Ecrit par le 11 avril 2025

L'écluse

Avec ses exceptionnelles portes convexes, monuments métalliques de 14,5 m de haut, l'écluse fut à son époque la plus haute du monde et permet aujourd'hui encore de franchir une chute de 23 m en 10 minutes grâce à un mécanisme de régulation du niveau d'eau. Le long de ses 190 m, le visiteur bénéficie d'une vue exceptionnelle sur le Rhône, la centrale, les parcs photovoltaïque et les éoliennes.

A côté de la mythique Nationale 7

Situé à proximité de la Nationale 7 et de la voie de chemin de fer, l'aménagement de Bollène ne passe pas inaperçu. Pour Théo Sardnal, l'architecte : «Toute machine ou construction, techniquement résolue, peut être esthétique». Partant de ce principe, il a particulièrement soigné l'extérieur du bâtiment. Sa longue façade en béton armé est rythmée par des piliers et des claustras vitrés. Cette signature évoque le classicisme des vestiges romains dans la région. Saluée pour sa force et sa beauté par le ministère de la Culture, cette paroi fascinante est classée depuis 1992 aux Monuments historiques.

Une dérivation de 28 km

Avec l'aménagement de Bollène, CNR a effacé le passage redouté des rapides dangereux de Pont-Saint-Esprit en réalisant un canal de dérivation de 28 km, le plus long sur le Rhône. Avec un débit de 1 530 mètres cubes par seconde, il comporte en amont, un canal d'amenée et en aval, un canal de fuite, tous deux bordés de digues. Suivant son étendue, des prises d'eau ou contre-canaux ont rendu possible l'irrigation de plus de 9 000 hectares de terres cultivables dans la plaine du Tricastin.

La CNR

CNR est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1 360 collaborateurs, CNR produit plus de 15,1TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Acteur intégré, à la pointe des métiers de l'énergie qu'elle fait évoluer en permanence grâce à une démarche d'innovation active, CNR propose ses services en gestion et valorisation des énergies intermittentes et son expertise en ingénierie à des tiers en France et dans une trentaine de pays.

Au service de la transition énergétique, elle travaille sur l'intelligence des réseaux, le stockage de l'énergie et développe la mobilité électrique durable. Le capital de CNR est majoritairement public: la Caisse des Dépôts ainsi que les collectivités locales détiennent plus de 50% du capital; le Groupe Engie, actionnaire de référence, 49,97%.

Ecrit par le 11 avril 2025

Les infos pratiques

Par mesure de sécurité le protocole sanitaire est maintenu, invitant chaque visiteur à amener et porter son propre masque chirurgical durant la visite. Plus d'infos [ici](#). Barrage de Donzère-Mondragon. 1 130, promenade Léon Perrier à Bollène. Les réservations sont désormais accessibles via www.lescircuitdelenergie.fr

M.H.

Avignon : derniers jours pour vos propositions en faveur du climat



Ecrit par le 11 avril 2025

Afin de concrétiser les engagements nationaux pris lors de la Cop 21 pour limiter le réchauffement climatique, la ville d'Avignon inscrit dans une démarche volontaire un 'Plan climat' au niveau local pour les années à venir. La population est ainsi invitée à participer de façon active à ce dispositif participatif.

Un plan climat, pour quoi faire ?

80 % des émissions de gaz à effet de serre produits par l'activité des territoires urbains constituent la plus importante source de réchauffement climatique et de pollution de l'air. Localement, les villes peuvent agir pour réduire le dérèglement climatique : Avignon poursuit ses efforts en matière de rénovation des bâtiments (mais aussi en impulsant des cours d'écoles végétalisées et en créant l'[école Joly](#) Jean exemplaire), de production d'énergie locale (pose de panneaux photovoltaïques), de développement de la filière bois et de l'agriculture (marchés locaux de producteurs), la mise en place d'autres coulées vertes. Notons également la réalisation des 'Budgets participatifs' (plus de la moitié des projets soumis par les habitants relèvent du développement durable), la mise en place d'un '[atlas de la biodiversité](#)' communale, les appels à projets d'économie sociale et solidaire, l'usage de la [monnaie locale la Roue](#), une [charte éco-festival](#).

Vous avez la parole

La Ville implique les habitants et les instances participatives dans une concertation citoyenne, mais aussi les associations, les entreprises, les acteurs sociaux et économiques. Jusqu'à fin mai : une plateforme de concertation citoyenne en ligne est ouverte sur le site [avignon.fr](#), comprenant un questionnaire et une boîte à idées. De juin à fin août : les réponses seront analysées et des fiches actions destinées à nourrir le 'Plan climat' seront élaborées. A partir de septembre : une phase de concertation autour d'ateliers thématiques concernera les instances citoyennes, conseils de quartier, conseils de la vie associative et Conseil municipal des enfants. En novembre/décembre : le 'Plan climat' fera l'objet d'une présentation au conseil municipal.

Quelques dispositifs 'verts'

Depuis 6 ans, la mobilisation de la Ville en faveur de l'environnement et du climat s'est concrétisée au travers d'un éventail d'actions. Campagne de mesure de la qualité de l'air dans les crèches et établissements scolaires, rénovation énergétique de bâtiments publics, déploiement des modes de déplacements doux, plantation d'arbres, développement de jardins partagés, pour ne citer que celles-ci.

Le centre-ville a également fait l'objet d'un processus de réflexion afin de réconcilier la nature et la ville : apaisement du centre-ville et de la ceinture verte, charte de l'Arbre en partenariat avec l'[Aurav](#) (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse). En intra-muros, la logistique urbaine est au cœur des enjeux puisqu'il s'agit de favoriser les livraisons propres (véhicule écologique, stratégie du dernier kilomètre, livraison exemplaires).

Depuis décembre 2019, la Ville travaille avec les collectivités du nord des Bouches- du-Rhône à un apaisement concerté des circulations de poids lourds. Des mesures vont être prises telles que le

Écrit par le 11 avril 2025

déclassement du réseau 'Route à grande circulation' (RGC) de la rocade, des avenues de Tarascon et de l'Amandier et de la route des bords du Rhône. Les services de l'État vont également être saisis afin d'émettre un arrêté limitant la circulation des poids lourds durant les heures où le trafic est le plus dense (sorties d'école, de bureaux...).

L.M

(Vidéo) Le magazine Sans Transition ! propose une conférence avec Emmanuel Druon, directeur de Pocheo

Ecrit par le 11 avril 2025



Le magazine 'Sans transition !', revue engagée du local au global a invité [Emmanuel Druon](#), directeur de Pocheo (fabricant d'enveloppes) et auteur de '*Economie, la transformation créatrice*', paru en 2020 chez [Actes Sud](#), à une conférence en ligne mercredi 10 mars, à partir de 10h. Objectif ? Dresser le bilan, partager les retours d'expérience et imaginer une suite constructive autour d'ateliers.

Ecrit par le 11 avril 2025

Une expérience inspirante

L'entrepreneur part de son expérience inspirante de transformation de l'entreprise en y intégrant la dimension écologique proposant des éclairages sur des solutions concrètes pour les dirigeants et managers des entreprises du territoire.

Partage

Un temps participatif permettra de poursuivre ce cycle d'échanges interactif autour de l'Economie de demain, afin de coconstruire la transition économique sur le territoire. Depuis plus de quinze ans, Emmanuel Druon, entrepreneur près de Lille, fédère le talent de ses nombreux collègues et se consacre aux thèmes de l'écologie comme de l'économie circulaire.

Emmanuel Druon

Depuis 1997, il dirige [Pocheco](#), une entreprise industrielle du nord de la France qui produit des enveloppes, et la développe selon des principes économiques, qu'il a explicités dans *Économie. Entreprendre et produire autrement* (Pearson, 2012). Son essai *Le Syndrome du poisson lune. Un manifeste d'anti-management* est paru en 2015 chez Actes Sud dans la collection "Domaine du possible".

Accompagnement des entreprises

Via le bureau d'étude [Ouvert](#), il accompagne les entreprises de tous secteurs d'activité dans leurs projets de transition, avec pour but d'entreprendre sans détruire et de produire sans laisser de trace toxique dans l'environnement. Cette conférence fait suite à la rencontre avec [Rob Hopkins](#) de septembre 2020 et du Plan de soutien à l'économie locale lancé à l'automne 2020 par le Grand Avignon.

La rencontre avec Emmanuel Druon et les acteurs économiques du Grand Avignon sur Zoom, c'est mercredi 10 mars à partir de 10h, [ici](#) !

Sans Transition !